

DÉPARTEMENT
PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT
SAINT-OMER

CANTON
LUMBRES

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-quatre
le MARDI 19 NOVEMBRE à dix-huit heures trente minutes
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse DUPONT, sous la présidence de
Madame Joëlle DELRUE, Maire
en suite de convocation en date du 05 Novembre 2024
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération
N° 2024/34

Étaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :
Mme FASQUELLE Léa (proc. Mme DELRUE Joëlle), M. BONNAIRE Serge (proc.
M. FOURNIER Daniel), Mme SCHLEICH Ingrid (proc. Mme MAGNIER Juliette).

Mme MOBAILLY Aurore : absente excusée.

Mme LAMIABLE Murielle, Mme CHRISTIAENS Michèle, Mme BOULET
Véronique, M. TEN Arnaud : absents non excusés.

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

La séance ouverte, Madame le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal
le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du Mardi 9 Juillet 2024.

Après délibérations, les membres du Conseil Municipal adoptent, par 18 voix
POUR, 0 voix CONTRE et 4 ABSTENTIONS (M. GUCHE Francis, M.
LELIEVRE Serge, Mme SCHLEICH Ingrid et Mme MAGNIER Juliette), le procès-
verbal annexé à la présente délibération.

Pour Copie Conforme,
A Lumbres, le 20/11/2024
Le Maire,
Joëlle DELRUE.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le 20 NOV. 2024
et publication ou notification
du 20 NOV. 2024

Le Maire,
Joëlle DELRUE

